

Titre : **BATTERIE AUTOMOBILE AU PLOMB****REMARQUES GÉNÉRALE**

Cette brochure a été préparée en coopération avec la commission des affaires environnementales d'EUROBAT (mai 2003), révisé par les membres du TC EUROBAT (septembre 2003) et le CEM (octobre - novembre 2003). Dernière révision: octobre 2016.

Les batteries sont des «articles» selon le règlement (CE) n ° 1907/2006 CE, ce ne sont pas des «substances» ni des «mélanges», il n'y a donc aucune obligation de fournir une fiche de données de sécurité (FDS) selon le règlement (CE) 1907 / 2006, et règlement CLP (CE) 1272/2008.

Les informations sur la manipulation en toute sécurité sont fournies en tant que service à nos clients.

Cette fiche d'information sur le produit contient des informations précieuses pour une manipulation sûre et une utilisation correcte du produit. Les détails présentés sont conformes à nos connaissances et expériences actuelles, ils ne peuvent conseiller toutes les situations possibles.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit et utilisation: Batterie au plomb FIAMM pour application automobile des types suivants: flottée, acide libre.
Batterie de démarrage

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

PROXITECH S.A.S. 3 avenue Gutenberg 77600 Bussy-Saint-Georges
Tel : +33 (0) 1 71 58 26 10 - Fax : +33 (0) 1 71 58 26 15
www.proxitech.com – contact@proxitech.com

Numéro d'appel d'urgence: +33 (0) 1 4 5 4 2 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aucun danger encourus pendant le fonctionnement normal d'une batterie au plomb, comme décrit dans les instructions d'utilisation fournies avec la batterie. Les batteries au plomb ont trois caractéristiques importantes:

- Ils contiennent un électrolyte qui contient de l'acide sulfurique dilué. L'acide sulfurique peut provoquer de graves brûlures chimiques.
- Pendant le processus de chargement ou pendant le fonctionnement, ils peuvent développer de l'hydrogène gazeux et de l'oxygène, ce qui, dans certaines circonstances, peut entraîner un mélange explosif.
- Ils peuvent contenir une quantité d'énergie considérable, qui peut être une source de courant électrique élevé et un choc électrique sévère en cas de court-circuit.

La manipulation et l'utilisation correctes des batteries à acide ne présentent aucun risque tant que des mesures de précaution sont prises, sont effectuées dans des locaux appropriés et sont effectuées par du personnel ayant reçu une formation adéquate.

Les batteries doivent être marquées des symboles énumérés à la section 15.

Titre : BATTERIE AUTOMOBILE AU PLOMB
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
Agents extincteurs appropriés:

Agents extincteurs CO2 ou poudre sèche

Agents extincteurs inappropriés:

Eau, si la tension de la batterie est supérieure à 120 V

Équipement de protection spécial:

Lunettes de protection, équipement de protection respiratoire, équipement de protection contre les acides, vêtements résistants à l'acide dans le cas de grandes usines de batteries stationnaires ou lorsque de plus grandes quantités sont stockées.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Ces informations ne sont pertinentes que si la batterie est cassée et que les ingrédients sont libérés.

En cas de déversement, utilisez un agent de liaison, tel que du sable, pour absorber l'acide répandu; utiliser de la chaux / bicarbonate de sodium pour la neutralisation; éliminer conformément aux réglementations locales officielles; ne pas permettre la pénétration dans le réseau d'égouts, dans la terre ou les plans d'eau.

sept. MANIPULATION ET STOCKAGE

Stocker sous le toit dans une ambiance fraîche Les batteries plomb-acide chargées ne gèlent pas jusqu'à 50 ° C; éviter les courts-circuits. Cherchez un accord avec les autorités locales de l'eau en cas de plus grandes quantités de batteries à stocker. Si des batteries doivent être stockées, il est impératif de respecter les instructions d'utilisation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE
8.1 Plomb et composés du plomb

Aucune exposition au plomb et à la pâte de batterie contenant du plomb dans des conditions normales d'utilisation.

8.2 Electrolyte (solution diluée d'acide sulfurique)

Une exposition à l'acide sulfurique et au brouillard d'acide peut se produire pendant le remplissage et la charge.

Valeur seuil en les limites d'exposition professionnelle pour le brouillard d'acide sulfurique sont réglementées

lieu de travail: base.

Symbole de danger: corrosif

Protection personnelle lunettes de protection, gants en caoutchouc ou en PVC, vêtements résistants aux acides, bottes de sécurité.

équipement:

N ° CAS: 7664-93-9

Mentions de danger: H314 Provoque des brûlures et des lésions oculaires graves.

De précaution P102 Tenir hors de portée des enfants.

Déclarations: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P305 + P351 + 315 SI dans les yeux. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Obtenez un avis médical / une attention immédiate.

Titre : BATTERIE AUTOMOBILE AU PLOMB

P309 + 315

Si exposé ou si vous ne vous sentez pas bien. Obtenez un avis médical / une attention immédiate.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

	Plomb et composés de plomb	Électrolyte (solution d'acide sulfurique diluée)
Apparence		
forme :	solide	liquide
Couleur :	gris	incolore
odeur :	inodore	inodore
Données relatives à la sécurité		
point de solidification:	327 ° C	environ 35 à 60 ° C env. 108
point d'ébullition :	1740 ° C	à 114 ° C
solubilité dans l'eau :	très faible (0,15 mg / l)	Achevée
densité (20 ° C):	11,35 g / cm ³	1,2 à 1,35 kg / l
pression de vapeur (20 ° C):	N / A	N / A

Les composés de plomb et de plomb utilisés dans les batteries au plomb-acide sont peu solubles dans l'eau, le plomb ne peut être dissous que dans un environnement acide ou alcalin.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ (par rapport à l'acide sulfurique dilué, densité 1,2 + 1,35 kg / l)

- Liquide corrosif, non inflammable
- Décomposition thermique à 338 ° C
- Détruit les matières organiques telles que le carton, le bois, les textiles. Réagit avec les
- métaux, produisant de l'hydrogène
- Réactions vives au contact de l'hydroxyde de sodium et des alcalis.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ces informations ne s'appliquent pas au produit fini « batterie au plomb ». Cette information s'applique uniquement à ses composés en cas de produit cassé. Différentes limites d'exposition existent au niveau national.

1

L'acide sulfurique est intensément corrosif pour la peau et les muqueuses; l'inhalation de brouillards peut provoquer de graves dommages à la santé et des lésions des voies respiratoires.

UNE 1.1 Electrolyte (acide sulfurique dilué):

- LD₅₀ (oral, rat) = 2.140 mg / kg LC₅₀ (inhalation, rat)
- = 510 mg / m³ / 2h

11.2 Plomb et composés de plomb

Le plomb et ses composés utilisés dans une batterie au plomb-acide peuvent endommager le sang, les nerfs et les reins lorsqu'ils sont ingérés. Le plomb contenu dans la matière active est classé comme toxique pour la reproduction.

Titre : **BATTERIE AUTOMOBILE AU PLOMB****12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Ces informations sont pertinentes si la batterie est cassée et que les ingrédients sont libérés dans l'environnement.

12.1 Electrolyte (acide sulfurique dilué)

Pour éviter d'endommager le système d'égouts, l'acide doit être neutralisé au moyen de chaux ou de carbonate de sodium avant d'être éliminé. Des dommages écologiques sont possibles par modification du pH. La solution électrolytique réagit avec l'eau et les substances organiques, causant des dommages à la flore et à la faune. L'électrolyte peut également contenir des composants solubles de plomb qui peuvent être toxiques pour les environnements aquatiques

12.2 Plomb et composés de plomb

Un traitement chimique et physique est nécessaire pour l'élimination de l'eau. Les eaux usées contenant du plomb ne doivent pas être éliminées sans être traitées.

Les grilles en plomb ne sont pas classées comme écotoxiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les batteries plomb-acide usagées (EWC 160601 *) sont soumises à la réglementation de la directive européenne sur les batteries et à son adoption dans la législation nationale sur la composition et la gestion de la fin de vie des batteries.

Les batteries au plomb usagées sont recyclées dans des raffineries de plomb (fonderies de plomb secondaire). Les composants d'une batterie au plomb usée sont recyclés ou retraités.

Pour simplifier le processus de collecte et de recyclage ou de retraitement, les batteries au plomb usagées ne doivent pas être mélangées avec d'autres batteries.

L'électrolyte (acide sulfurique dilué) ne peut en aucun cas être vidé de manière inexpérimentée. Ce processus doit être effectué uniquement par les entreprises de transformation.

* 200133 EWC peut être utilisé pour les batteries collectées par les municipalités.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Transport terrestre (ADR / RID, US DOT)**

N ° ONU:	UN2794
Classification ADR / RID:	Classe 8
Nom d'expédition:	BATTERIES, HUMIDES, REMPLIES D'ACIDE, stockage électrique
Groupe d'emballage ADR:	non attribué
Instruction d'emballage	P 801
Étiquette requise:	Corrosif
ADR / RID: Les nouvelles batteries sont exclues de tous les ADR / RID (disposition spéciale 598).	

Transport maritime (Code IMDG)

N ° ONU:	UN2794
Classification:	Classe 8
Nom d'expédition:	BATTERIES, HUMIDES, REMPLIES D'ACIDE, stockage électrique non affecté
Groupe d'emballage:	
Instruction d'emballage	P 801
EmS-FIRE & SPILL:	FA, SB
Étiquette requise:	Corrosif

Date de première émission

26/03/2019

Index de révision

0

Date de la dernière révision

26/03/2019

E' vietata la riproduzione non autorizzata da FIAMM Energy Technology SpA

La riproduzione non autorisée est interdite.

Titre : BATTERIE AUTOMOBILE AU PLOMB

Polluant marin non

Transport aérien (IATA-DGR)

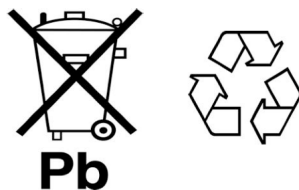
N ° ONU:	UN2794
Classification:	Classe 8
Nom d'expédition:	BATTERIES, HUMIDES, REMPLIES D'ACIDE, stockage électrique non affecté
Groupe d'emballage:	
Instruction d'emballage	P 870
Étiquette requise:	Corrosif

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

 La législation suivante ne s'applique pas aux batteries plomb-acide:

- Directive RoHS 2002/95 / CE, mise à jour par la directive 2011/65 / UE
- Directive basse tension 73/23 / CEE, mise à jour par la directive 2006/95 / CE, si la tension est <75 V ELV directive 2000/53 / CE
- Directive CEM 89/336 / CEE, mise à jour par la directive 2004/108 / CE

Conformément à la directive européenne sur les batteries et à la législation nationale respective, les batteries au plomb doivent être marquées par un bac à poussière barré avec le symbole chimique du plomb illustré ci-dessous, ainsi que le symbole de retour / recyclage ISO.



L'étiquetage peut varier en fonction de l'application et de la dimension de la batterie. Le fabricant, respectivement l'importateur des batteries, sera responsable de placer les symboles (une taille minimale est spécifiée). De plus, des informations destinées aux consommateurs / utilisateurs sur la signification des symboles peuvent être jointes.



No smoking. Keep away from naked flames and/or sparks



Eye protection must be used



Keep away from children



Danger: corrosive acid



See instructions



Danger of explosion

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de première émission

26/03/2019

Index de révision

0

Date de la dernière révision

26/03/2019

E'vietata la riproduzione non autorizzata da FIAMM Energy Technology SpA

La reproduction non autorisée est interdite.



FICHE D'INFORMATION PRODUIT

N ° AUT 1 fr

Page 7/7

Titre : **BATTERIE AUTOMOBILE AU PLOMB**

Les informations ci-dessus sont fournies de bonne foi sur la base des connaissances existantes et ne constituent pas une garantie de sécurité dans toutes les conditions. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'observer toutes les lois et réglementations applicables pour le stockage, l'utilisation, la maintenance ou l'élimination du produit. S'il y a des questions, le fournisseur doit être consulté. Cependant, cela ne constitue pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques du produit et ne doit pas établir une relation contractuelle juridiquement valable.

Date de première émission

26/03/2019

Index de révision

0

Date de la dernière révision

26/03/2019

E 'vietata la riproduzione non autorizzata da FIAMM Energy Technology SpA

La reproduction non autorisée est interdite.